



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Juin 2015

- Membres afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Présents à la séance : 15
- Président de séance : Michel. GILES, Maire
- Secrétaire de séance : Patrick CISTERNE

**La séance est ouverte à 18 h.**

Approbation du procès verbal du conseil municipal précédent : Le procès verbal du conseil municipal du 28 Mai 2015 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **1 - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET AFFAIRES GENERALES :**

#### 1.1 – Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) :

- Le prochain conseil communautaire aura lieu le mardi 30 juin
- Par une délibération adoptée à l'unanimité, le Conseil désigne Denis Perrin pour le représenter à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC), chargée d'évaluer les conséquences financières des transferts de compétences communales en faveur de la CCVD.

#### 1.2 – CR des réunions de syndicats intercommunaux :

- SIGMA : Délibération approuvant la rupture conventionnelle entre le SIGMA et M. Ratajski, délibération approuvant la création d'une régie d'avances pour le règlement des frais de déplacement et les petites dépenses de matériel des techniciens, enfin délibération approuvant l'adhésion de St Sauveur en Diois, La Chaudière, Aurel et Veronne. Présentation du rapport d'activité 2014.
- Le 6 juillet a lieu une réunion à Cléon d'Andran organisée par un cabinet d'étude sur les risques d'inondation des bassins versants du Roubion et du Jabron.. David Lamande y participera.

#### 1.3 – Demandes d'urbanisme, DIA :

Demande de permis d'aménager pour un terrain quartier Chauve : 3 lots.

DIA : le conseil renonce à son droit de préemption pour les propriétés Coulomb et Wentzel.

#### 1.4 – Désaffectation de l'Impasse du Commerce

M. Thierry JAN a demandé à la commune de lui céder une partie de l'impasse du Commerce, dont il est riverain. Le conseil municipal n'est pas opposé à cette cession. Le code général de la propriété des personnes publiques prévoit 3 étapes pour ce type d'opération : constat de la désaffectation du bien, délibération de déclassement, délibération de vente.

Afin de vérifier les conséquences de cette cession pour les autres riverains de l'impasse, la délibération de désaffectation est reportée au prochain conseil.

#### 1.5 –PLU :

Le retour sur la journée du 6 juin montre une participation importante et témoigne d'une bonne ambiance. Quelques demandes de précisions ont été transmises au bureau d'étude.

Une réunion publique aura lieu le vendredi 9 octobre à 18h30. Elle sera consacrée à la présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

#### 1.6 –PLU et schéma d'assainissement

En parallèle au PLU, le schéma d'assainissement doit être actualisé. Xavier DU GARREAU propose de mettre en place une commission assainissement (les personnes intéressées doivent se porter candidat par un mail). Un comptage des branchements sera effectué et les services départementaux seront sollicités pour une première étude sur la charge reçue par la station d'épuration.

#### 1.7 –Plan de circulation du haut village :

Une réunion est prévue le 3 juillet à 18h30 concernant notamment les résidents des quartiers Nord afin de leur présenter 4 scénarios envisagés pour fluidifier la circulation dans la rue des Redis. Un test du scénario prévoyant un sens unique dans la montée de la rue des Redis et une descente par la rue du Téron sera proposé pendant 6 mois (septembre à février, ce qui permet une expérimentation par toutes les conditions climatiques). Un recueil sera mis à disposition pour recueillir les observations.

### 1.8 – Proposition d'étude sur le développement économique :

La CCVD a commandé une étude sur le développement économique de son territoire. Les conclusions de cette étude ont été présentées aux membres du conseil municipal ce jeudi 25 juin. La CCVD nous propose une intervention du cabinet qui a réalisé l'étude pour examiner la situation de Puy-Saint-Martin. Le conseil municipal retient cette proposition.

## **2- JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE ET CADRE DE VIE :**

### 2.1 – Jeunesse :

Réunion du conseil des jeunes ce dimanche 28 juin 2015 à 15h à la mairie

### 2-2 Vie scolaire :

Une réunion organisée par la mairie avec les enseignants et les agents municipaux intervenant en scolaire et périscolaire a permis de faire ressortir le bilan très positif de cette année 2014-2015. La réforme des rythmes scolaires s'est mise en place sans difficulté majeure, et le bon taux de fréquentation des enfants confirme qu'il s'agit d'un succès.

Quelques petits aménagements seront apportés à la prochaine rentrée pour un meilleur fonctionnement.

Concernant les tarifs du périscolaire, la municipalité maintient le principe d'un alignement sur ceux de l'Agglo, qui vient de voter une augmentation, et le conseil municipal délibère et adopte à l'unanimité une augmentation de tarif de 0.30 centimes d'Euro par créneau, soit en fonction du quotient familial 0,80, 0,90, et 1 Euro.

Une calculatrice sera offerte le 3 juillet aux élèves qui rentrent en sixième.

La rentrée 2015-2016 s'annonce sereine, avec un effectif prévisionnel de 1156 enfants sur l'ensemble du regroupement pédagogique. Un projet d'accueil des enfants de 2 ans est à l'étude.

Le conseil remercie Géraldine (Classe de CP) qui a obtenu une mutation pour Crest, et souhaite bienvenue à son successeur : Christophe LEGRAND.

### 2.3 – Solidarité :

Irène MAURIN rappelle que la commune dispose d'un registre destiné à recenser les personnes isolées ou fragiles. Il leur est recommandé de se faire inscrire.

Comme l'année dernière, le CCAS organisera une bourse aux jouets le samedi 28 novembre au matin.

L'apéritif dinatoire des aînés aura lieu le samedi 12 décembre à midi.

### 2.4 – Cadre de vie :

Ambroisie : Nadine NOEL-ADAMS rappelle que la lutte contre l'ambroisie est un enjeu de santé publique en Rhône-Alpes. Elle consiste par l'arrachage sur sa propriété et un signalement hors propriété « [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) » / [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) ». La mairie de Puy-Saint-Martin est engagée dans cette lutte, et a déjà reçu plusieurs signalements.

Un distributeur de sacs à crottes sera installé prochainement dans le parc. Le Syndicat d'Initiative a proposé de se charger de son entretien. Le conseil municipal le remercie.

## **3 – TRAVAUX, VOIRIE :**

### 3.1 – Travaux

Le plancher de la scène couverte sera posé lundi 29 juin et l'inauguration de ladite scène couverte aura lieu le 13 juillet à 19h30.

En ce qui concerne Chantecaille, le permis a été déposé le 25 juin et le choix des entreprises a été effectué :

Maçonnerie : BRUNEL, Menuiseries extérieures : Alu Fer La Valdaine, PLaco Peinture : Furling, Electricité : Chambe, Plomberie – Sanitaires : Pémeant, Chauffage Clim : Chambe

Accessibilité : le diagnostic du CALD a été réceptionné. Il sera examiné lors du prochain conseil.

L'horloge : Une entreprise sera sollicitée pour le réglage de l'horloge (sonnerie de 7h à 23h).

Remplacement du camion : La recherche de solution pour le remplacement du camion est toujours en cours. Une nouvelle piste sera explorée, celle d'un achat en leasing. Bernard Bon, Xavier du Garreau, Jean-Michel Murer sont chargés de l'étudier.

### 3.2 - Voirie :

Il est proposé de faire un planning pour le nettoyage des rues.

Travaux en cours : Le chemin des Prés Premiers, a été nivelé. L'enrochement du chemin du Grand Pré va être effectué. Le marquage des rues est en cours et les radars nécessitent un réglage.

## **4 – VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION :**

### 4.1 – Vie associative :

Festivités estivales : voir le calendrier des évènements publié dans le Puy-Saint-Martinois

### 4.2 – Culture :

Ecole de musique : De nouveaux contrats seront proposés aux enseignants dont la rémunération est modifiée. L'année prochaine commencera au plus tard le 1er octobre et comptera 31 semaine de cours. Il est précisé que les cours sont ouverts tant aux enfants qu'aux adultes.

La fête de l'école aura lieu fin mai et l'école s'efforcera de participer activement à la fête de la musique.

Patrick CISTERNE propose au conseil une nouvelle grille tarifaire. Le conseil délibère et l'adopte à l'unanimité :

### **ECOLE DE MUSIQUE : TARIFS 2015 – 2016**

Différentes formules		Hors Puy-Saint-Martin 2015-2016	Puy-Saint-Martin 2015-2016
<b>COURS INDIVIDUELS</b>	Cours Individuel 20 mn	<b>380</b>	<b>350</b>
	Cours Individuel 30 mn	<b>570</b>	<b>520</b>
<b>COURS COLLECTIFS</b>	Cours duo 45 mn	<b>370</b>	<b>340</b>
	Formation Musicale. 60 mn 4 élèves *	<b>240</b>	<b>220</b>
	Formation Musicale. 60 mn 5 élèves *	<b>195</b>	<b>180</b>
	E. Mus. 60mn 4 élèves *	<b>240</b>	<b>220</b>
	E. Mus. 60mn 5 élèves *	<b>195</b>	<b>180</b>
<b>FORFAITS</b>	Forfait CI 20+FM 4 élèves *	<b>560</b>	<b>520</b>
	Forfait CI 30+FM 4 élèves *	<b>750</b>	<b>690</b>
<b>ATELIERS</b>	Musique Vocale 60 mn 3 élèves *	<b>345</b>	<b>320</b>
	Jazz 60 mn 3 élèves *	<b>345</b>	<b>320</b>
	Musique Actuelle 3 élèves *	<b>345</b>	<b>320</b>

### 4.3 – Tourisme :

Entretien des chemins de randonnée : Le conseil tient à souligner l'action des bénévoles du Syndicat d'initiative. Denis PERRIN contactera la CCVD au sujet de l'entretien des boucles de Puy-Saint-Martin. Un devis est en attente pour l'entretien du Chastelas.

Point sur l'aire de Camping-car : la fréquentation est en hausse, et les messages de satisfaction nombreux.

Cartographie de Puy-Saint-Martin : une convention a été signée entre la commune, le Syndicat d'Initiative et une entreprise de cartographie (M. Repiquet) pour l'élaboration d'un nouveau plan de Puy-Saint-Martin.

Inauguration du parcours " Sur les pas d'Adèle" : elle aura lieu le samedi 26 septembre à partir de 9h.

### 4.4 – Communication :

Le plan de distribution est établi, et le Puy-Saint-Martinois sera distribué par les membres du conseil municipal entre le 26 juin et le 5 juillet.

## **5 - FINANCES ET ENERGIE :**

Décision Modificative (DM) : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser une décision modificative du budget principal de l'exercice 2015 pour approvisionner le chapitre "014 Atténuations de produits" suite à la régularisation de la dépense THLV (Taxe d'habitation pour les logements vacants) perçue en mai 2015 et puis reversée à l'État. Elle se présente comme suit :

### **Section FONCTIONNEMENT Dépenses**

- Chapitre 67, Le compte 6718 est diminué de 100 euros.
- Chapitre 014 Le compte 7391172 est augmenté de 100 euros

Après en avoir délibéré, c'est à l'unanimité que le Conseil Municipal autorise la décision modificative

Extension du réseau ERDF : Une extension du réseau est nécessaire pour permettre le raccordement d'une nouvelle construction rue des Redis. Le conseil délibère et vote à l'unanimité la prise en charge de la part communale liée à cette extension : 2283€

## **6 – QUESTIONS DIVERSES :**

Visite de cyclos chinois : La visite de cyclotouristes chinois dans le cadre d'un échange auquel a participé le cyclo-club de Puy-Saint-Martin est annoncé pour le 15 juillet. Tous les puy-saint-martinois sont invités à participer à leur accueil.

Bénévolat : Une opération de peinture des volets de la Mairie par des bénévoles est lancée à partir du 29 juin.

***La séance est levée à 20 h 00.***

<b>Prochain conseil municipal, le jeudi 23 juillet 2015 à 18h30</b>
---